



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

roms

Question écrite n° 87892

Texte de la question

M. Daniel Goldberg appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur l'origine des chiffres de "la délinquance de nationalité roumaine" à Paris. Le 30 août 2010, il a été annoncé que les actes de délinquance commis par des Roumains auraient augmenté de 138 % en 2009 et de 259 % sur dix-huit mois. Si cette hausse peut paraître très élevée et porter l'attention sur une population particulière, ces infractions ne représenteraient, selon la préfecture de police, que 5,7 % de l'ensemble de la délinquance parisienne. Il apparaît également que ces chiffres annoncés au sujet des actes délictueux perpétrés par des Roumains ne peuvent être comparés à ceux commis par des personnes d'une autre nationalité. En effet, la préfecture de police de Paris et l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP) déclarent ne pas disposer de chiffres fondés sur le critère de la nationalité. Il lui demande donc de bien vouloir lui préciser l'origine des chiffres annoncés sur la "délinquance de nationalité roumaine" à Paris et s'il est procédé au recensement des actes de délinquance selon un critère d'origine de la personne.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Goldberg](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87892

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 septembre 2010, page 9882

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)